



COALITION POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE GENETIQUE AFRICAIN

Coalition Nationale du Mali

Membre COPAGEN Régionale

Site Web: <http://www.patrimoinegenetique.ifrance.com>

Point focal national : AOPP Nationale, KALABAN COURA / Route de Garantigibougou, Près du Lycée Privé le SACERDOS

B.P : 3066 / Tél./ Fax : (223) 20 28 67 81

E-mail : aopp@afribonemali.net / Site Web : <http://www.aopp-mali.org>

DECLARATION DE LA COPAGEN SUR LE PROJET « TARGET MALARIA » ET LE PROCESSUS DE SON AUTORISATION AU MALI

Nous,

COPAGEN Mali, membre de la Convergence Globale Ouest Africaine des Lutttes pour la Terre, l'Eau et les Semences, réunis en Assemblée annuelle les 25 et 26 septembre 2018, sommes informés de la réunion du Comité National de Biosécurité pour l'évaluation du dossier de demande d'autorisation d'essai avec les moustiques génétiquement modifiés dans le cadre de la lutte contre le paludisme sous l'égide du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable.

Cette demande d'autorisation émane du Centre de Formation et de Recherche contre le Paludisme dont le laboratoire d'expérimentation est situé au Point G à la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie (MRSC/FMOS) de Bamako. Elle se situe dans le cadre du projet « Target Malaria » financé¹ par la fondation Bill et Melinda Gates.

Officiellement invités, nous avons décidé de ne pas cautionner cette réunion qui ne nous semble pas conforme à ce qui est prévu par la loi n°08-042 sur la sécurité en biotechnologie au Mali et son décret d'application fixant les attributions, la composition et les modalités de fonctionnement du Comité National de Biosécurité (décret n°10-683/P-RM du 30 décembre 2010). En effet, selon l'article 6 de ce décret, un arrêté du Ministre de l'Environnement fixe la liste nominative des membres du Comité National de Biosécurité sur proposition des structures respectives. **Cet arrêté n'a pas été pris à ce jour.**

En outre, l'article 3 du même décret stipule que le Comité est composé d'une quarantaine de membres alors que seulement 14 personnes ont été conviées à la réunion qui se tient actuellement à Selingué (24 au 29 septembre 2018) pour statuer sur la demande d'autorisation de l'expérimentation des moustiques génétiquement modifiés.

Aucune réunion de personnes en provenance de structures membres du comité ne saurait tenir lieu de réunion du comité sans que ces personnes n'aient été dument mandatées à travers une

¹ Coût estimé à 37 milliards de FCFA pour la 1^{ère} phase dans les 3 pays : Burkina Faso, Mali, Ouganda, juste pour importer les œufs, les confiner et élever les moustiques en milieu confiné, un lâcher pour voir si les moustiques Génétiquement Modifiés s'adaptent ou pas...)

nomination officielle du ministre de l'environnement, et ne saurait, de ce fait, faire de recommandations juridiquement valables à l'autorité nationale compétente. Ainsi, toute décision de cette autorité, en l'occurrence le ministère de l'environnement, fondée sur ces recommandations n'a pas de valeur juridique et est donc nulle et non avenue.

Par ailleurs nous désapprouvons ce projet que nous considérons comme étant une fausse solution à l'éradication du paludisme. Comme toute manipulation génétique forcée par la biotechnologie comporte des risques pour la santé et l'environnement, nous mettons en garde l'opinion publique. Ce projet comporte beaucoup d'incertitudes et sa vision erronée nous dévie des vraies stratégies de lutte contre le paludisme. Parmi elles, l'assainissement reste la plus efficace. Elle est fondamentalement essentielle et doit être la cible prioritaire du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable.

Pendant que le Mali n'en est qu'à la demande d'autorisation pour l'expérimentation en milieu confiné, chose que nous refusons, l'heure est encore plus grave au Burkina Faso. Alors qu'il se remet à peine de son échec avec le coton BT, le peuple Burkinabè est de nouveau « cobaye » suite à l'autorisation de lâcher de moustiques génétiquement modifiés dans la région de Bobo-Dioulasso, ce qui est une menace pour l'ensemble de notre sous-région.

Notre silence fera de nous des victimes coupables, alors agissons !

Fait à Bamako, le 27 septembre 2018